

FORMATION INITIALE

DEJEPS ASEC — Spécialité Animation Socio-Éducative ou Culturelle — Mention Coordination de Projets

[Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport — Niveau 5 — RNCP 39930]

Piloter et coordonner des projets d'animation socio-éducative et culturelle, au service de l'éducation populaire et des territoires.



LE MÉTIER EN BRÈVE

Le titulaire du DEJEPS ASEC assure la conception, la mise en œuvre, le suivi budgétaire et l'évaluation de projets d'action dans une démarche d'éducation populaire. Il exerce comme coordonnateur de projets ou d'activités, adjoint de direction, agent de développement de la vie associative ou responsable de secteurs.

Secteurs d'activité

- Associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport
- Collectivités publiques, regroupements intercommunaux
- Secteur médico-social
- Entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale

Aptitudes clés

- Capacité d'observation et d'analyse
- Capacité à monter, piloter et gérer un projet dans sa globalité
- Capacité à animer une équipe
- Capacité d'adaptation, réactivité face aux situations d'urgence ou de conflit

CONTENU DE LA FORMATION

24 mois — 700h de formation théorique (1 semaine de regroupement mensuel) + 1050h en entreprise.

Blocs de compétences (BC)

BC1 — Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation (147h)

BC2 — Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive (210h)

BC3 — Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive (182h)

BC4 — Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive (161h)

Des équivalences et allègements sont possibles pour les titulaires de certaines UC du DEJEPS ASEC ou "perfectionnement sportif".

INFOS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics : en poursuite d'études, demandeurs d'emploi, salariés

PRÉREQUIS

Être titulaire du PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité, et justifier soit d'un diplôme de niveau 4 du champ de l'animation, soit d'un diplôme de niveau 5, soit d'un niveau 4 avec 6 mois d'expérience d'animation, soit de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles (1600h minimum).

NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau 5 — Diplôme d'État

CODE RNCP

RNCP 39930

Certificateur : Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Date de publication : 04/12/2024

Date d'échéance : 04/12/2029

DURÉE DU PARCOURS

24 mois — 700h de formation pratique + 1050h en entreprise

VOIES D'ACCÈS

- Formation Initiale
- Apprentissage
- Formation Continue

LIEUX DE FORMATION

Lyon / Grenoble / Valence

RENTRÉE

À vérifier sur [ocellia.fr](https://www.ocellia.fr)

TARIF

- Formation initiale : prise en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Formation continue : nous consulter
- Alternance : nous consulter

ÉVALUATION & CERTIFICATION

Modalités d'évaluation

Chaque bloc de compétences est validé à partir de la 2ème année de formation, par la production d'un document écrit personnel et une soutenance orale suivie d'un échange avec les évaluateurs.

Type de validation

Le DEJEPS, diplôme du Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques, homologué niveau 5, est obtenu à l'issue de la validation de l'ensemble des blocs de compétences.

VAE

Ce diplôme est accessible par la VAE, avec ou sans retour en formation, sur la base des expériences passées — vae.gouv.fr

DÉBOUCHÉS

Le DEJEPS ASEC permet d'exercer comme coordonnateur de projets ou d'activités, adjoint de direction, agent de développement de la vie associative ou responsable de secteurs, dans des structures associatives, publiques ou du secteur médico-social.

MOBILITÉ

Ocellia propose une mobilité internationale aux apprenants souhaitant vivre une expérience de formation à l'étranger.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour tous les candidats

Étape 1 — Consulter les conditions et modalités d'inscription sur ocellia.fr

Étape 2 — Compléter le dossier de candidature en ligne, accompagné des pièces requises, Entretien de positionnement pour tous les candidats

Pour les alternants (apprentissage et professionnalisation)

Étape 1 et Étape 2

Étape 3 — Allez sur la page CFA d'Ocellia, remplir et déposer le dossier auprès du CFA

Étape 2 — Recherche d'un employeur

Étape 3 — Signature du contrat d'apprentissage

FINANCEMENT

- Etudiant / demandeurs d'emploi : Formation initiale prise en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Salarié du secteur privé : Compte Personnel de formation (CPF) , Transitions Pro, Plan de développement des compétences (employeurs)
- Alternance : Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Autofinancement
- Tarif : Nous consulter

Taux de réussite :
XX

Candidatez dès maintenant sur ocellia.fr

Contactez l'admission : admission@ocellia.fr

Contactez notre CFA : apprentissage@ocellia.fr

CAMPUS LYON

20 rue de la Claire - CP 320
69337 Lyon cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

CAMPUS GRENOBLE

3 avenue Victor Hugo - BP 165
38432 Echirolles cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

CAMPUS VALENCE

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr

CAMPUS POLYNESIE

UPF - Campus d'Outumaoro
98717 Punaauia

40 80 39 97
contactpolynesie@ocellia.fr

